

L'agriculture au féminin se professionnalise

Solange RATTIN

SCEES - Bureau de l'information statistique

Si les femmes constituent un tiers de la main-d'œuvre permanente des exploitations agricoles en 2000, moins d'une sur deux a le statut d'exploitante. Toutefois, le développement des formes sociétaires a contribué à la féminisation du métier d'agriculteur et au rajeunissement de cette population. Les conjointes d'exploitants travaillent plus rarement à la terre, mais celles qui y restent y consacrent plus de temps. Le nombre de salariées permanentes a augmenté entre 1988 et 2000, mais les emplois à plein temps ont diminué.

En 2000, 434 000 femmes exercent une activité permanente sur les exploitations agricoles de métropole (encadré ci-contre). Les actives familiales sont majoritaires avec 399 300 personnes, mais sont presque deux fois moins nombreuses que les hommes. En effet, 42 % seulement des femmes vivant sur les exploitations y travaillent aussi, contre 67 % des hommes. Les actives permanentes sont pour 43 % des exploitantes ou coexploitantes et pour 39 % des conjointes d'exploitants. Les autres actives familiales, en général filles ou mères d'exploitants, ne constituent que 10 % de cet ensemble. Les salariées permanentes sont les moins nombreuses (34 700) [2].

Les actives permanentes fournissent aux exploitations 247 800 UTA, soit en moyenne 0,7 UTA par personne (encadré ci-contre). L'activité à temps partiel est plus répandue dans la population féminine, si bien que celle-ci ne totalise que 29 % du travail total fourni aux exploitations, alors que son effectif constitue 33 % de la main-d'œuvre permanente. Les exploitantes assurent la plus grande part de ce travail, mais leur contribution est toutefois beaucoup plus faible que celle des hommes. En revanche, la part du travail assuré par les

Définitions

Les actifs permanents comprennent les actifs familiaux et les salariés permanents. Les actifs familiaux regroupent les chefs d'exploitation, les premiers coexploitants, les autres coexploitants des exploitations en société, leurs conjoints non coexploitants, ainsi que les autres membres de leur famille ayant une activité sur l'exploitation, quelle que soit sa durée (aides familiaux) et même s'ils ont le statut de salarié. Les salariés permanents sont étrangers à la famille des exploitants. Ils effectuent un travail régulier tout au long de l'année, quelle que soit sa durée.

L'unité - travail - annuel (UTA) équivaut à la quantité de travail fournie par une personne occupée à plein temps pendant une année. Les contributions de tous les actifs présents sur l'exploitation sont exprimées en fractions de temps complet. Elles sont ensuite totalisées pour établir le temps de travail total réalisé sur l'exploitation.

La dimension économique des exploitations est obtenue en pondérant chacune de leurs productions par des coefficients appelés « marges brutes standard » (MBS). Ils résultent de la valorisation des productions agricoles et des charges affectées. Le résultat peut être exprimé en hectare d'équivalent-blé, c'est-à-dire en nombre d'hectares de blé dégageant la même marge brute. Il est également évalué en unité de dimension européenne (UDE), une UDE valant approximativement 1,5 hectare d'équivalent-blé.

conjoints est sept fois plus importante chez les femmes (graphique 1).

Hausse du nombre de coexploitantes

Depuis 1988, le nombre de femmes travaillant sur les exploitations a fortement régressé, plus vite que celui des hommes. Les variations sont toutefois très inégales en fonction du statut de ces femmes. Le nombre de chefs d'exploitation est quasiment stable chez les femmes (145 600), alors qu'il diminue fortement chez les hommes (518 200). La croissance des formes sociétaires contribue à une augmentation générale du nombre de coexploitantes, surtout des effectifs féminins. Le nombre des conjoints non coexploitantes diminue chez les femmes, alors qu'il augmente chez les hommes (tableau 1).

Un changement de comportement chez les agriculteurs, parfois impulsé par des mesures législatives, explique ces évolutions. L'abais-

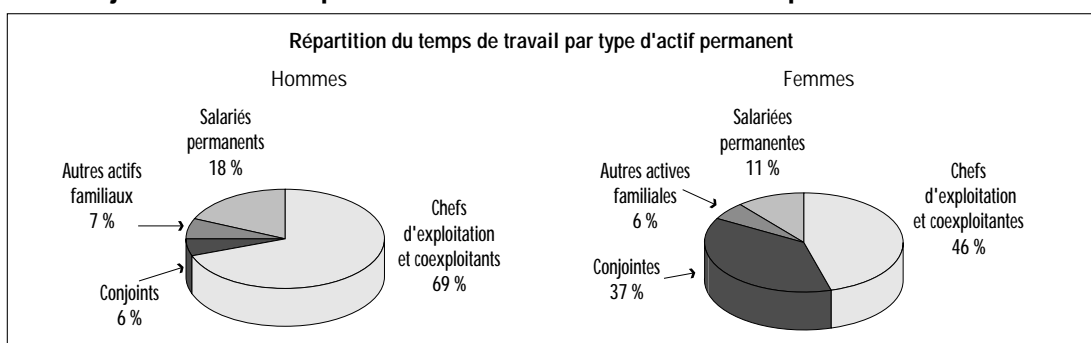
sement à soixante ans de l'âge d'ouverture aux droits à la retraite agricole, ainsi que les possibilités de préretraite dès cinquante-cinq ans, ont conduit nombre d'hommes, chefs d'exploitation, à cesser leur activité. Certains d'entre eux ont cédé l'exploitation à leur épouse, qui pouvait ainsi se constituer, pendant quelques années, une retraite d'exploitante. Dans un premier temps, le nombre de femmes chefs d'exploitation a donc beaucoup progressé. Puis, elles ont aussi pris leur retraite, d'où la légère baisse de leur effectif sur l'ensemble de la période 1988-2000 [1].

Davantage de jeunes exploitantes

En 2000, les exploitantes restent âgées : une sur deux a plus de cinquante-cinq ans, contre 28 % des hommes. Chez les chefs d'exploitation et les premiers coexploitantes, moins de 24 000 exploitantes ont moins de quarante ans, alors que les jeunes exploitants sont six

Graphique 1

Les conjointes exercent plus d'un tiers du travail des actives permanentes



Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000

Tableau 1

Forte augmentation du nombre de coexploitantes entre 1988 et 2000

En millier

	Femmes			Hommes		
	1988	2000	Variation annuelle (en %)	1988	2000	Variation annuelle (en %)
Chefs d'exploitation ou premiers coexploitants ¹	149,8	145,6	- 0,2	867,0	518,2	- 4,2
Autres coexploitants ¹	16,5	40,5	+ 7,8	55,4	59,6	+ 0,6
Conjointes non coexploitantes	451,4	168,8	- 7,8	69,2	79,2	+ 1,1
Autres actifs familiaux	78,7	44,3	- 4,7	181,6	98,7	- 5,0
Total actifs familiaux	696,4	399,3	- 4,5	1 173,2	755,7	- 3,6
Salariés permanents	27,5	34,7	+ 1,9	133,7	129,6	- 0,3
Total actifs permanents	723,9	434,0	- 4,2	1 306,9	885,3	- 3,2
UTA² des actifs permanents	467,4	247,8	- 5,1	971,8	607,8	- 3,8

1. Dans les exploitations en société.

2. Voir encadré p. 15.

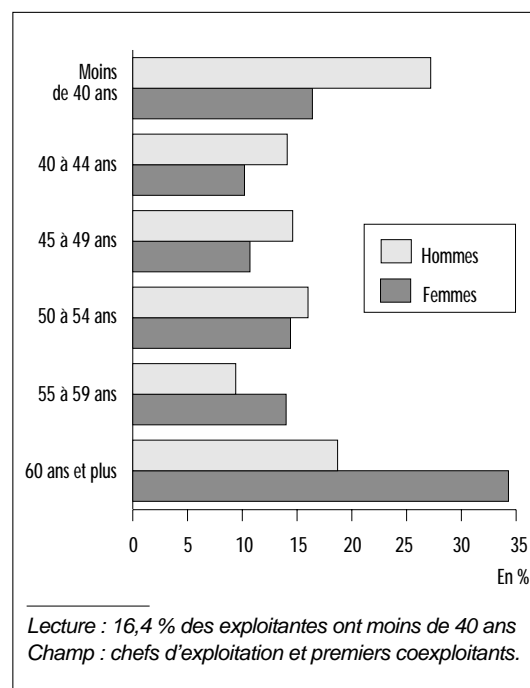
Source : AGRESTE - Recensements agricoles

fois plus nombreux. Mais la population de ces jeunes femmes s'est accrue de 8 % en douze années, tandis que celle des hommes de même âge diminuait de 30 % (graphique 2). L'accroissement du nombre de sociétés a été favorable aux femmes : 30 % des jeunes exploitantes sont premières coexploitantes, principalement sur les exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL), les groupements agricoles d'exploitation en commun (Gaec) ou les autres sociétés civiles. En revanche, elles sont très peu nombreuses à la tête des sociétés commerciales. La multiplication des sociétés bénéficie aussi aux autres coexploitantes. On en compte 40 500 en 2000, deux fois et demi leur effectif de 1988. Près de la moitié sont les épouses des premiers coexploitants, et plus du quart a moins de quarante ans [6].

Ovins-caprins plutôt que grandes cultures

En 2000, 34 600 femmes de moins de quarante ans, chefs d'exploitation ou coexploitantes, se sont récemment installées sur une exploitation agricole. Si les jeunes exploitantes se trouvent sur tous les types d'exploitations, elles sont toutefois mieux représentées, d'une part dans les élevages hors sol, les élevages d'ovins et de caprins, d'autre part en viticulture. À l'opposé, elles dirigent moins souvent des exploitations de grandes cultures ou des élevages bovins (graphique 3).

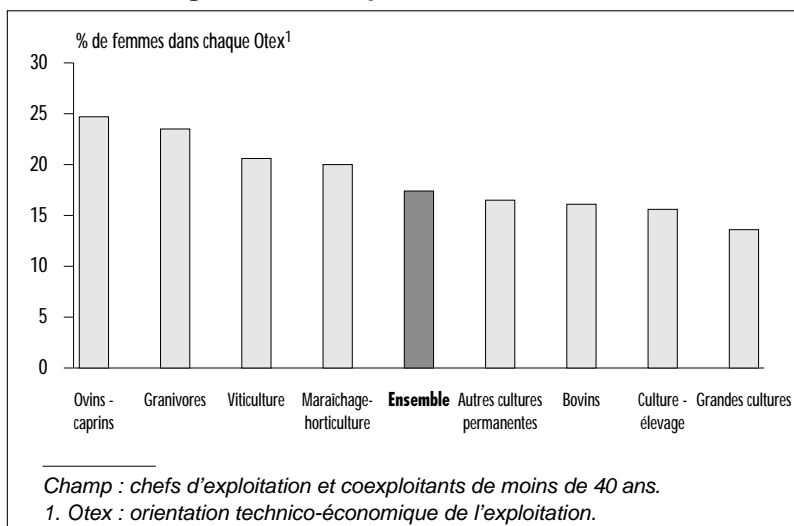
Graphique 2
Une exploitante sur six a moins de 40 ans, une sur trois a 60 ans et plus



Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000

La répartition géographique des jeunes exploitantes est en partie liée à l'orientation dominante de chaque zone. Elles sont bien représentées dans les départements viticoles : 25 % dans la Marne, 24 % dans le Var ou les Alpes-Maritimes, et d'une façon générale dans les régions du sud et de l'ouest. En revanche, elles sont moins présentes dans les zones de grandes cultures du Centre - Nord : 12 % des exploitants de moins de quarante ans d'Eure-et-Loir sont des femmes, 11 % de ceux du Nord ou du Pas-de-Calais (carte 1).

Graphique 3
Une meilleure représentation des jeunes exploitantes dans les élevages d'ovins-caprins



Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000

Des exploitations plus petites

Quelle que soit la spécialisation de l'exploitation, rares sont les jeunes femmes à la tête d'une grande exploitation : une femme sur trois seulement dirige une exploitation de plus de 40 UDE, contre plus d'un homme sur deux (encadré p. 15). À l'opposé, 40 % des femmes ont une exploitation de taille inférieure à 16 UDE, contre 20 % des hommes. Ceci est lié à la forte présence féminine dans les élevages d'ovins et de caprins, où les grandes exploitations sont peu fréquentes. Mais là aussi, cette présence décroît quand la taille de l'exploitation s'élève : un tiers dans les exploitations de taille comprise entre 4 et 16 UDE, mais 13 % seulement lorsque la taille dépasse 40 UDE.

Pourtant, les jeunes femmes sont bien représentées dans les élevages de granivores et les exploitations viticoles, où le quart des unités est de taille supérieure à 100 UDE.

Surtout à temps partiel

Si les exploitantes dirigent des exploitations plus petites que celles des hommes, elles y consacrent aussi moins de temps. En 2000, 38 % de ces femmes travaillent à plein temps sur les exploitations, contre 60 % des hommes. Ces écarts subsistent chez les plus jeunes : 52 % des exploitantes de moins de quarante ans sont à plein temps, contre 75 % des hommes. Les jeunes exploitantes à temps partiel ont pour la plupart, bien que moins souvent que les hommes, une autre

activité hors agriculture, leur profession principale dans la majorité des cas. Cette pluriactivité concerne 62 % des jeunes femmes qui consacrent moins d'un mi-temps à l'agriculture. Elle devient plus rare dès que le temps de travail sur l'exploitation atteint le mi-temps (tableau 2) [3].

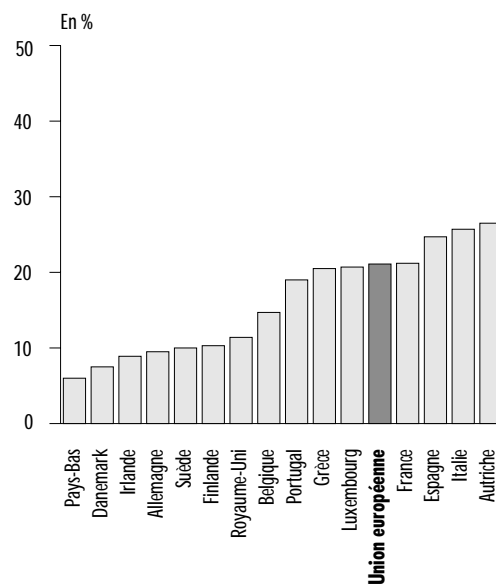
Pour les femmes comme pour les hommes, le plein temps est plus fréquent quand la spécialisation de l'exploitation nécessite une main-d'œuvre très importante. Ainsi, 69 % des jeunes maraîchères ou horticultrices sont à plein temps (86 % des hommes) et 63 % des éleveuses de bovins (87 % des hommes). A contrario, le plein temps est beaucoup plus rare dans les exploitations viticoles ou de grandes cultures : environ un tiers des femmes et deux tiers des hommes, âgés de moins de quarante ans (encadré ci-dessous). La répartition géographique

Une exploitation européenne sur cinq est dirigée par une femme

En 1997, l'Union européenne totalisait près de sept millions d'exploitations agricoles. Une sur cinq était dirigée par une femme. Alors qu'elles sont une sur quatre en Italie et en Autriche, la présence féminine est plus rare en Europe du nord où la dimension économique des exploitations est en moyenne plus importante. En effet, quel que soit le pays considéré, les femmes sont à la tête d'exploitations plus petites. Dans l'ensemble de l'Union européenne, 82 % des femmes dirigent de petites exploitations de moins de 8 UDE, contre 68 % des hommes.

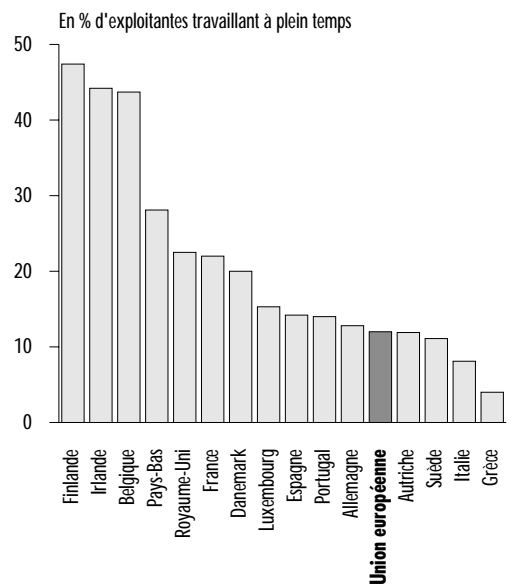
Les exploitantes européennes travaillent rarement à plein temps : 12 % en moyenne, mais 47 % en Finlande et 4 % en Grèce. Non seulement les tailles moyennes des exploitations diffèrent selon les pays, mais les exploitantes y sont aussi plus ou moins âgées. Le temps partiel féminin est le plus élevé en Grèce. Les exploitantes y sont également les plus âgées : 65 % d'entre elles ont plus de cinquante-cinq ans, contre 30 % en Finlande [4].

Graphique 1
La part des femmes parmi les exploitants est la plus forte en Autriche



Champ : exploitants personnes physiques.
Source : Eurostat - Enquête structure 1997

Graphique 2
Dans le sud de l'Europe, les exploitantes travaillent rarement à plein temps



Champ : exploitantes personnes physiques.
Source : Eurostat - Enquête structure 1997

des jeunes exploitantes à plein temps traduit en partie ces différences d'orientation. Plus de sept exploitantes sur dix consacrent tout leur temps à l'agriculture dans les Côtes-d'Armor, le Doubs et l'Aveyron, mais une sur quatre seulement dans les départements viticoles de la Marne et de l'Hérault (carte 2).

Moins de conjointes actives sur les exploitations

Si le nombre d'exploitantes progresse entre 1988 et 2000, celui des conjointes d'exploitants, elles-mêmes non coexploitantes, diminue : 380 600 en 2000, contre 713 700 en 1988. Leur effectif a diminué au rythme annuel moyen de 5,1 % l'an, plus vite que celui des exploitants (- 3,8 % par an). À l'opposé, le nombre de conjoints d'exploitantes s'accroît de 16 700 personnes entre 1988 et 2000. Plus de la moitié de ces hommes sont d'anciens exploitants, ayant cédé leur exploitation à leur épouse au moment de leur retraite.

Les conjointes se détournent de l'activité agricole. Seules quatre conjointes sur dix travaillent sur l'exploitation en 2000, alors qu'elles étaient six sur dix en 1998. Cette désaffection, sensible à tous les âges, touche davantage les plus jeunes. Elles ont, plus souvent que par le passé, vécu dans un milieu non agricole et le choix de l'époux n'entraîne plus comme autrefois le choix de la profession. L'activité des conjointes sur l'exploitation est

minimale dans les régions de grandes cultures du centre de la France, où ces conjointes sont aussi plus jeunes : 34 % des conjointes sont actives sur les exploitations d'Eure-et-Loir. En revanche, dans les zones d'élevage où les agriculteurs sont plus âgés, mais aussi dans les régions de maraîchage, les conjointes consacrent au moins une partie de leur temps aux travaux de la ferme : 60 % des conjointes ont une activité sur l'exploitation en Lozère ou dans le Cantal, 52 % dans les Alpes-Maritimes (carte 3).

Le travail à plein temps reste rare, mais se développe : 28 % des 168 800 conjointes actives en 2000, contre 21 % en 1988. Il est surtout pratiqué entre quarante et cinquante-quatre ans, quoique moins souvent que par le passé. En revanche, les conjointes de moins de quarante ans travaillent davantage à plein temps en 2000. La part de celles qui effectuent moins d'un mi-temps progresse aussi (graphique 4).

Les conjointes d'exploitants travaillant sur la ferme, notamment les plus jeunes, semblent se scinder en deux groupes : d'une part, celles qui se professionnalisent et déclarent une profession principale d'agricultrice, d'autre part celles, deux fois plus nombreuses, qui délaisent l'agriculture et n'y consacrent qu'une faible partie de leur temps, exerçant leur métier principal hors agriculture. Dans les années à venir, elles pourraient abandonner totalement l'agriculture et rejoindre le groupe des 130 500 conjointes travaillant uniquement à l'extérieur. Celles-ci constituent 62 % de l'ensemble des conjointes inactives sur l'exploitation, mais 79 % des plus jeunes. La quasi-totalité des conjointes de plus de soixante ans sans activité à la ferme sont retraitées.

Les conjointes de moins de quarante ans travaillant à temps partiel, mais au moins à mi-temps, sont aussi nombreuses que celles qui consacrent tout leur temps à l'exploitation. Elles sont rarement pluriactives, et peuvent avoir choisi le temps partiel, comme les femmes d'autres catégories socioprofessionnelles, pour consacrer plus de temps à leur famille.

Peu d'aides familiales

En 2000, hormis les exploitantes et les conjointes d'exploitants, 393 100 femmes, essentiellement des filles, belles-filles, mères ou belles-mères d'exploitants, vivent sur les exploitations. Trois sur cinq ont moins de vingt ans et suivent une scolarité. Une sur cinq a plus de soixante ans et bénéficie le plus souvent d'une retraite. Seules 76 700 femmes

Tableau 2
Le temps partiel plus fréquent chez les femmes

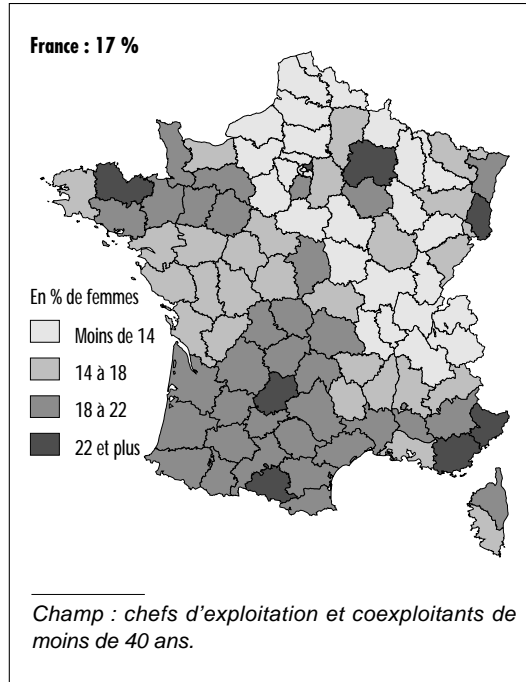
En millier

	Femmes		Hommes	
	Ensemble	Dont moins de 40 ans	Ensemble	Dont moins de 40 ans
Temps partiel à moins d'un mi-temps	78,3	9,4	174,9	26,6
avec profession principale agricole	28,5	3,5	27,6	8,0
avec profession principale non agricole	18,3	5,1	74,7	18,1
inactifs	31,5	0,8	72,6	0,5
Temps partiel à mi-temps ou plus	36,6	7,3	56,3	14,4
avec profession principale agricole	33,0	6,8	39,1	12,0
avec profession principale non agricole	1,2	0,4	8,2	2,4
inactifs	2,4	0,1	9,0	0
Temps plein	71,2	17,9	346,5	123,6
avec profession principale agricole	70,2	17,8	342,5	123,4
avec profession principale non agricole et inactifs	1,0	0,1	4,0	0,2
Ensemble	186,1	34,6	577,7	164,6

Champ : chefs d'exploitation et coexploitants.

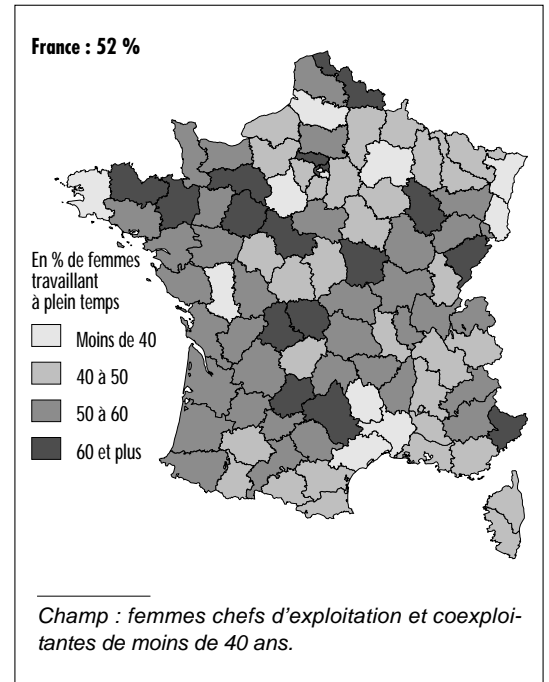
Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000

Carte 1
Dans la Marne, un jeune exploitant sur quatre est une femme



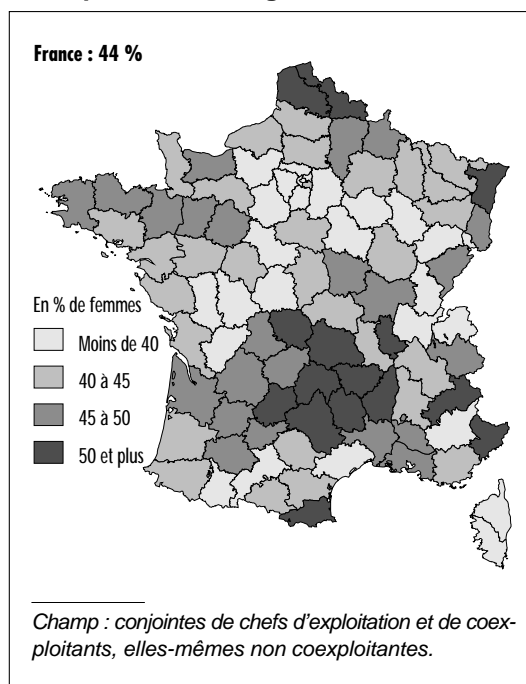
Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000

Carte 2
Dans l'Aveyron, trois jeunes exploitantes sur quatre travaillent à plein temps



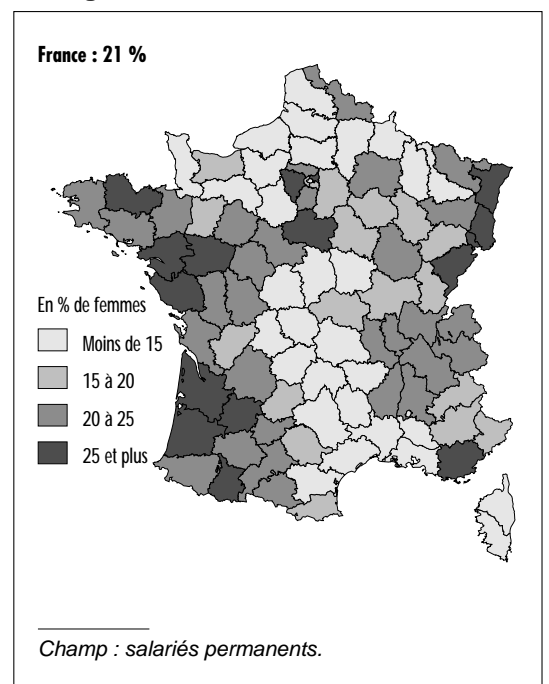
Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000

Carte 3
Peu de conjointes actives sur les exploitations de grandes cultures



Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000

Carte 4
Plus de femmes salariées dans les régions maraîchères



Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000

restent en âge d'activité, contre 109 700 hommes. Ce déséquilibre des sexes est ancien : les filles quittent les exploitations plus tôt et en plus grand nombre que les garçons. Il s'est quelque peu atténué depuis 1988, où l'on comptait 159 hommes pour 100 femmes, parmi les membres de la famille âgés de vingt à cinquante-neuf ans. La proportion s'établit à 143 pour 100 en 2000.

1. Source : INSEE - Enquête emploi de mars 2001.

Une femme sur cinq est active familiale en 2000, soit deux fois moins que chez les hommes. Depuis 1988, cette part d'actives sur les exploitations diminue à tous les âges. Seules les femmes de soixante ans ou plus, comme les hommes de même âge, exercent plus souvent que par le passé, une activité sur l'exploitation. Elles y consacrent généralement moins d'un mi-temps (graphique 5).

Moins formées mais mieux

Une exploitante sur cinq a reçu une formation agricole, adaptée à sa profession, contre plus de la moitié des hommes. Une partie des écarts résulte des différences d'âge, mais les jeunes agricultrices restent moins formées que les jeunes exploitants. Moins de la moitié des exploitantes de moins de quarante ans ont une formation agricole, contre plus des trois quarts des hommes d'âge égal [5]. En revanche, les jeunes exploitantes, comme l'ensemble des femmes françaises, ont un niveau de formation générale supérieur à celui

des hommes. En 2000, près de 40 % des exploitantes de moins de quarante ans ont au moins le niveau du baccalauréat, contre moins de 20 % des jeunes hommes. En 2001, 55 % des actives françaises, âgées de vingt-cinq à trente-neuf ans, avaient un diplôme au moins égal au baccalauréat, contre 44 % des actifs de même âge¹.

La formation agricole des conjointes actives sur les exploitations est beaucoup moins fréquente que celle des exploitantes, y compris pour les plus jeunes. Moins de 20 % des conjointes âgées de moins de quarante ans ont reçu une telle formation, deux fois moins souvent que les exploitantes de même âge. De plus, ces jeunes conjointes ont également une moindre formation générale : 80 % d'entre elles ont le niveau du primaire (56 % seulement des exploitantes) et moins de 10 % ont atteint le niveau du baccalauréat.

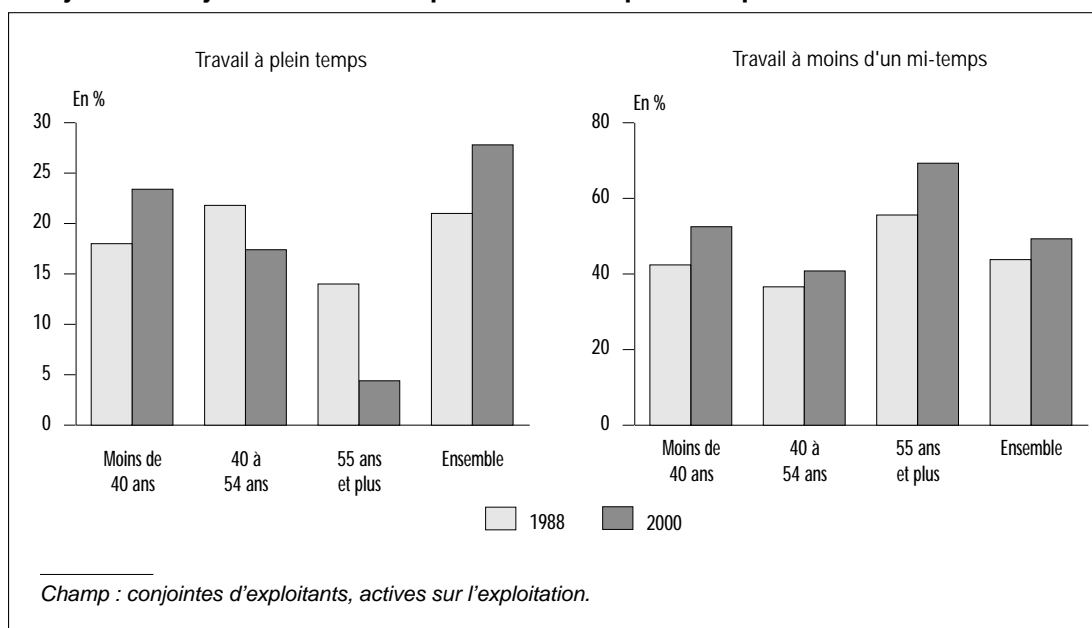
Les actives familiales sont peu formées à l'agriculture mais leur formation générale est de meilleur niveau que celle de leurs homologues masculins.

Davantage de salariées

En 2000, on compte 3 000 emplois de salariés permanents de plus qu'en 1988, essentiellement féminins. En effet, le nombre d'emplois masculins accuse une légère baisse de 0,3 % par an depuis 1988, tandis que celui des femmes progresse au rythme moyen de

Graphique 4

Les jeunes conjointes travaillent plus souvent à plein temps



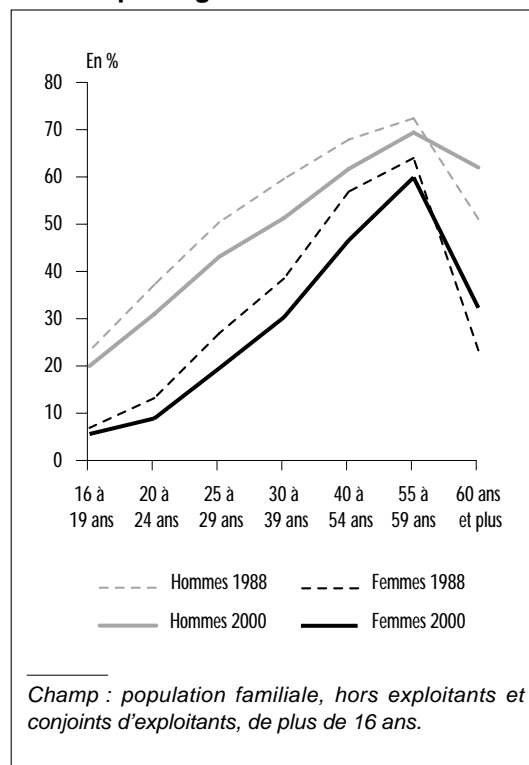
Source : AGRESTE - Recensements agricoles

1,9 % l'an. En 2000, 34 700 femmes sont donc employées sur les exploitations comme salariées permanentes. Elles ne représentent qu'un peu plus d'un emploi salarié sur cinq mais, leur part a augmenté depuis 1988 où elle n'était que de 17 %.

Les salariées sont particulièrement bien représentées dans le maraîchage, l'horticulture et les élevages hors sol. À l'opposé, les emplois salariés sont essentiellement masculins dans les élevages bovins ou en grandes cultures. Ainsi, la part des salariées permanentes est importante en Alsace et en Pays de la Loire : un salarié sur trois est une femme (carte 4). La croissance de la main-d'œuvre salariée s'accompagne d'un développement du travail à temps partiel, mais celui-ci est plus important pour les femmes que pour les hommes. En 2000, une salariée sur deux est à temps partiel (35 % des hommes), contre 44 % en 1988. Le nombre d'emplois féminins à plein temps s'est toutefois accru en douze ans, mais trois fois moins vite que celui des emplois à temps partiel.

La qualification des salariées est sensiblement identique à celle des hommes : 90 % sont ouvrières agricoles, 6 % sont techniciennes agricoles et 4 % occupent une fonction de cadre, contremaître ou agent de maîtrise.

Graphique 5
Les femmes travaillent moins souvent sur les exploitations, sauf les plus âgées



Source : AGRESTE - Recensements agricoles

Bibliographie

- [1] RATTIN S. (2002), « Les ménages d'agriculteurs en 2000 : un sur trois est pluriactif ». AGRESTE - *Cahiers* n° 2.
- [2] SCEES (2001), « Recensement agricole 2000 ». AGRESTE - *Cahiers*, n° 3 - 4.
- [3] DELAME N. (2001), « La pluriactivité gagne du terrain dans les exploitations professionnelles ». AGRESTE - *Cahiers*, n° 2.
- [4] FRÉMONT J-M. (2001), « L'agriculture européenne au féminin ». *Eurostat - Statistiques en bref*.
- [5] RATTIN S. (1999), « Les jeunes agriculteurs « professionnels » ont reçu un enseignement agricole de bon niveau ». AGRESTE - *Les Cahiers*, n° 41.
- [6] RATTIN S. (1997), « Le développement des formes sociétaires revalorise le métier d'agricultrice ». AGRESTE - *Les Cahiers*, n° 21.